Evaluation du Conseiller d'Etat VD

Philippe LEUBA

Conseiller d'Etat vaudois depuis 2007.

Du 01.07.07 au 10.01.12, il a dirigé le Département de l'intérieur, et depuis le 10.01.12 le département de l'économie.

Adresse privée : Route de la Corniche 8, 1070 Puidoux VD

Adresse e-mail : philippe.leuba@vd.ch

Téléphone privé : 021 946 42 90

Etat civil: marié avec Ruth

Philippe LEUBA

Prise de vue de sa demeure

Demeure de Philippe LEUBA (Extrait Google map)

Autre photo de sa demeure sur les hauteurs, surplombant le lac Léman

Profil

Née le 09.12.1965 à Lausanne, il est le fils de l'ancien Conseiller d'Etat Jean-François LEUBA (†).

Etudes de droit à l'Université de Genève. Avocat.
Directeur de la chambre vaudoise immobilière et Secrétaire général de la Fédération romande immobilière de 2005 à 2007.
Secrétaire général du parti libéral vaudois de 1991 à 2000.
Député vaudois libéral de 1998 à 2007. Elu Conseiller d'Etat en 2007, il a dirigé le département de l'Intérieur du 01.07.07 au 10.01.12. Avant les élections de 2012, il a abandonné son poste de chef du département de l'intérieur pour devenir chef du département de l'économie, cette fois-ci pour le parti fusionné des Radicaux et Libéraux vaudois.

Philippe LEUBA, tout comme son père l'était, est Zofinguien et Rotarien, un proche du Franc-Maçon, le « Vénérable » François JOMINI (ancien juge cantonal VD), de Jacqueline DE QUATTRO et de Pascal BROULIS.

Accessoirement, LEUBA a fait une carrière d'arbitre du Football, débutant en 1993. Il a été arbitre international de l'UEFA de 1999 à 2005.

Les trois casseroles (crimes) connus de Philippe LEUBA

1) Skander VOGT

La séquestration illégale, puis l'homicide – l'Avocate parisienne Isabelle COUTANT-PEYRE parlait de **Meurtre** – du prisonnier Skander VOGT le 11 mars 2010, sont certainement les crimes qui reflètent le mieux la personnalité perverse de Philippe LEUBA.

Cette situation s'est produite à une période où Philippe LEUBA était chef du département de l'intérieur et directement responsable des pénitenciers vaudois. LEUBA est ainsi le responsable politique de cet homicide. Voir **www.worldcorruption.info/vogt.htm**

Rappelons que Skander VOGT avait déjà attiré l'Opinion publique sur sa séquestration illégale lorsqu'il avait grimpé sur le toit de la prison les 22 et 23 juillet 2008. Il avait alors fait le forcing avec les « autorités » pénitentiaires pour pouvoir parler à la Presse et dénoncer le **crime dont il était Victime.**

Le jour de l'homicide, les services de Philippe LEUBA ont voulu laisser croire à un management by panic..., mais en réalité il est peu probable que cela ait été le cas. Suite à un entretien téléphonique du 12 mars 2010 de Marc-Etienne BURDET – séquestré au pénitencier des EPO/La Colonie – avec Me Isabelle COUTANT-PEYRE, Avocate parisienne de Skander VOGT, la situation se présentait sous un autre aspect. Les détails sont accessibles dans un courrier adressé le 18 mars 2010 à Me COUTANT-PEYRE

https://swisscorruption.info/eval/2010-03-18_coutant_peyre_skander_vogt.pdf

La thèse de l'incendie du matelas est remise en question et dès lors, il pourrait s'agir d'un homicide volontaire.

Selon les propos de Me Isabelle COUTANT-PEYRE à Marc-Etienne BURDET, **la Suisse allait être condamnée dans le cadre du recours à la CEDH.** Skander VOGT n'avait donc aucun intérêt à mettre fin à ses jours… **La décision était imminente.**

Ainsi, le Département de Philippe LEUBA aurait été accusé de **séquestre illégal durant 11 ans,** pour une condamnation initiale à 1 an et demie de prison. **Philippe LEUBA ne s'en serait jamais relevé politiquement !**

La situation décrite dans la lettre du 18 mars 2010 citée plus haut, indique que **la section haute sécurité était calme** au moment où Skander VOGT a appelé au secours. Il a **pu être surpris dans son sommeil par de la fumée. Des travaux** avaient été entrepris dans le **système d'aération de sa cellule le jour-même…**

Pourquoi les gardiens qui pouvaient aérer la cellule sans prendre aucun risque en ouvrant la première porte hermétique (la deuxième porte était faite de barreaux de sécurité au travers de laquelle étaient transmis les plateaux de repas) ne l'ont-ils pas fait… Nous savons que nous ne pouvons donner **aucun crédit aux conclusions d'enquêtes internes.** Accorder une quelconque confiance aux « magistrats » qui sont au service de l'Etat – contrôlé par les Francs-Maçons dont Philippe LEUBA est un des adeptes – relèverait également d'une naïveté maladive.

En changeant de département avant les élections de 2012, Philippe LEUBA a ainsi pensé pouvoir se soustraire à ses responsabilités. Il n'en sera rien à terme.

2) Michel BURDET

Dans le cadre des escroqueries commises lors de la faillite de Michel BURDET, Philippe LEUBA est intervenu comme Maître chanteur pour faire taire l'inspecteur de la Sûreté VD BURDET (frère de Michel BURDET). Voir **https://swisscorruption.info/burdet**

Les Inspecteurs de la Police et de la Gendarmerie ont prêté le Serment *« d'être fidèles à la Constitution fédéral et à la Constitution du Canton. De maintenir et de défendre l'indépendance du Pays, de procurer et d'avancer son honneur et profit comme aussi d'éviter ou d'empêcher ce qui pourrait lui porter perte ou dommage.*

D'exercer leurs fonction en toute conscience et de remplir avec zèle, assiduité et fidélité les devoirs qui sont imposés, ***de se conformer strictement aux lois,*** *etc. »*

L'inspecteur BURDET avait en ses mains les preuves que sa famille était escroquée et c'est par devoir, en fonction du Serment fait sur la Constitution, qu'il a voulu faire appliquer la Loi.

Il n'avait pas encore été établi que le crime en cours avait été planifié au sein même de l'Etat, par des Francs-Maçons. C'est donc au titre de « Frère » de la Secte Franc-Maçonne, que le Rotarien/ Zofingien Philippe LEUBA est intervenu pour **empêcher un Inspecteur assermenté de faire son travail** et ainsi fournir l'impunité à ses complices de loges…

C'est **Philippe LEUBA** PLR qui a fait appel à la Cheffe du Département de Justice et Police **Jacqueline DE QUATTRO** PLR pour faire pression sur l'Inspecteur BURDET pour qu'il abandonne ses obligations ! Le Collège gouvernemental et le Chef de la Police Cantonale **Jaques ANTENEN**, complice du crime au début des procédures, alors qu'il était « juge » d'instruction principal, n'ont pas hésité à faire du **CHANTAGE** sur un Inspecteur assermenté, pour couvrir un crime au profit de leurs « Frères » Francs-Maçons !
https://swisscorruption.info/burdet/#maitres-chanteurs

C'est ainsi que le trio, comme les preuves sont fournies dans le lien précité, ont menacé un Inspecteur assermenté de licenciement après 30 ans de service, s'il obligeait les criminels démasqués – dont certains au service de l'Etat – à faire face à leurs responsabilités. Le trio susmentionné est donc directement complice de **l'escroquerie du patrimoine de Michel BURDET** et de sa famille et ce sont ces individus qui gouvernent l'Etat et la Sécurité cantonale… On est là en plein cauchemar !

3) Gil BEURET

L'affaire du petit entrepreneur Gil BEURET/La Fourmi sera détaillée ultérieurement. Il est actuellement incarcéré (séquestré) aux Etablissements de la Pleine de l'Orbe (EPO), suite à un procès truqué et pour garantir l'impunité de criminels. Il ressort du dossier BEURET, que le Conseiller d'Etat **Philippe LEUBA, alors Conseiller d'Etat en 2012, est intervenu comme avocat de la partie adverse et a exercé un chantage contre Gil BEURET** (ce doit être une pratique usuelle chez lui, si l'on se réfère au dossier BURDET cité plus haut.

Conclusion:

Philippe LEUBA appartient sans aucun doute au pouvoir occulte qui contrôle le canton de Vaud en faveur de leurs affaires privées. La corruption y fleurit au profit des oligarques dont il est l'un des représentants éminents dans le Canton. Sous l'emprise des sociétés secrètes, l'appareil judiciaire vaudois est aujourd'hui à assimiler à une organisation criminelle. LEUBA en est le politicien vaudois le plus dangereux de nos jours, avocat de surcroit qui dirige les opérations en faveur des oligarques occultes.

MEB/GU/14.03.17

Evaluation des Magistrats